

Les idées reçues et les phrases à bannir

Les stéréotypes sur les femmes ont la vie dure, un recadrage s'impose si cela se produit. Voici quelques exemples :

« Tel emploi est réputé masculin ou féminin »

Il existe des hommes sages-femmes tout comme il existe des femmes sapeuses pompières ou sous-marinières

« Un homme est forcément plus compétent sur un métier technique qu'une femme »

**Les formations dans les domaines techniques sont identiques quel que soit le sexe
A formation égale compétences égales**

« Il est normal que les femmes gagnent moins que les hommes car elles travaillent moins »

Chacun(e) a le droit de gérer son temps de travail, cela est d'ailleurs inscrit dans une charte signée de la ministre des armées et des organisations syndicales - Cela ne remet en cause ni l'implication ni le professionnalisme de la personne

« Nous avons recruté une super secrétaire très jolie »

**Jolie n'a jamais été une compétence recensée. Le recrutement doit se faire de manière objective
Une grille d'entretien doit d'ailleurs être renseignée afin d'assurer l'égalité de traitement**

« Tu n'irais pas nous faire un café ? »

Aucune étude n'a jamais démontré que les femmes réussissent mieux le café que les hommes ni que les hommes ne savaient pas le faire !

Notre démarche

Dans le cadre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes l'Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon réaffirme le principe de « **tolérance zéro** » et condamne ainsi tout comportement sexiste ou engendrant des discriminations ou violences sexuelles aussi bien en son sein qu'au sein des organismes qui seraient amenés à travailler avec lui.

A ce titre l'ESID de Toulon a été en juin 2019 un des acteurs et contributeurs de l'audit de labellisation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le 16 janvier 2020, le ministère des armées s'est vu décerner par l'organisation internationale de normalisation AFNOR le label « Egalité ». Ce dernier consacre la politique volontariste du ministère en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.



EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES au SEIN DE L'ETABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE DE TOULON (ESID TOULON)



Contacts à l'ESID de Toulon

Référents égalité-mixité:

Nathalie CESSIEUX

Tél : 04 22 42 47 75

Email : nathalie.cessieux@intradef.gouv.fr

David BORDARAUD

Tél : 04 22 43 39 32

Email : david.bordaraud@intradef.gouv.fr

Cellule THEMIS : 09 88 68 55 55 /

themis@defense.gouv.fr ou

themis@intradef.gouv.fr



Quelques chiffres ...

- 51% des agents du ministère des armées déclarent avoir été témoins de comportements sexistes au cours de leur carrière dans l'institution.
- 46% des femmes disent avoir été victimes de comportements sexistes au cours de leur carrière dans le ministère.
- 68% du personnel estime que ces comportements restent difficiles à dénoncer (84% parmi les femmes) et 52% des agents du ministère trouvent que le traitement est adapté.
- Le « référent égalité-mixité » n'est connu que de 44% des ressortissants du ministère (et seulement de 21% du personnel civil), qui sont nombreux à estimer que les progrès concernent surtout l'éducation de chacun sur ces sujets : modules de formation, codes de bonne conduite et communication adaptée pourraient être utiles à l'amélioration de la situation et à une égalité femmes-hommes plus réelle et visible.

La réponse du ministère des armées



- Implication de la ministre par la nomination le 01/04/2019 d'un haut fonctionnaire à l'égalité des droits du ministère responsable de la valorisation et de la mise en œuvre de la politique ministérielle en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes également nommée directeur de projet « mixité » et membre du haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Le lancement d'une démarche pour l'obtention du label égalité professionnelle entre les femmes et les hommes délivré par l'AFNOR.

La réponse de l'ESID de Toulon

« Il n'existe pas d'autre voie vers la solidarité humaine que la recherche et le respect de la dignité individuelle » **Pierre Lecomte du Nouy**

Une direction impliquée !

- Une lettre d'engagement, une charte et des règles de fonctionnement.
- « Chaque personnel de l'ESID doit veiller à l'exemplarité des comportements, tout au long de la chaîne hiérarchique et être vigilant sur le respect de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ».

Des objectifs concrets !

- Former 80% des effectifs de l'établissement à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Mettre en place deux postes de télétravail d'ici fin 2020.
- Programmer des travaux pour la création de sanitaires incluant des douches séparées pour le personnel féminin et masculin d'ici fin 2020.

Une surveillance active !

- Un questionnaire adressé à nos clients et prestataires dans le cadre de nos marchés.
- Un diagnostic réalisé auprès des agents de l'ESID de Toulon en continu.
- Un plan d'action et des indicateurs suivis et mis à jour.
- Une revue annuelle avec la direction.

Nos actions concrètes

Une communication active avec :

- Une page dédiée sous notre système documentaire GPSng (accessible uniquement aux personnels du MINARM)

<http://gpsng.intradef.gouv.fr/sites/TOULON/SitePages/EGALITE-PROFESSIONNELLE-FEMMES-HOMMES.aspx>



- Un accès à la page égalité-diversité disponible sous SGA Connect (accessible uniquement aux personnels du MINARM)

<http://portail-sga.intradef.gouv.fr/sites/info-rh/les-essentiels/diversite/Pages/Accueil.aspx>



- Des séances de sensibilisation en amphithéâtre
- La promotion des métiers de l'ESID de Toulon ainsi que ses méthodes de recrutement auprès des universités/écoles de la région et son implication dans l'égalité professionnelle femmes/hommes

Une présence au quotidien : qui se traduit par une écoute attentive des référents égalité-mixité de l'ESID de Toulon dont le rôle est de conseiller, d'accompagner tout en respectant les règles de confidentialité et d'impartialité.